RAPPORT ANNUEL
2016-2017

UPA
POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Chaudière-Appalaches

facebook.com/chaudiereappalachesupa
chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Chaudière-Appalaches

Sommaire

Mot du président 1
Mot du directeur régional 2
Vue d'ensemble de la Fédération 3
Territoire de la Chaudière-Appalaches 4
Membres du conseil d'administration de la Fédération 5
Instances 7
Représentations 8
Comités internes 9
Réalisations par secteur d'activité :

- Politiques et programmes agricoles 10
- Protection du territoire agricole, aménagement et environnement 12
- Valorisation et promotion de l'agriculture et de la profession 14
- Développement de l'agriculture 16
- Vie syndicale et communication avec les membres 18
- Main-d'œuvre agricole – Centre d'emploi agricole 20
- Prévention 22

Service de comptabilité et de fiscalité 23
Services offerts par votre Fédération 24
Ressources au service des productrices et producteurs 25
Répertoire 27
Procédures des assemblées délibérantes en séance plénière 28

Crédit Photo : Phil Têtu

Crédit Photo : Artson

Mot du président

Chères productrices,
Chers producteurs,

L'année 2016-2017 a été une autre année bien remplie pour notre Fédération régionale, comme vous le constaterez en parcourant ce rapport annuel. Le dossier de la réforme de la taxation foncière et les diverses autres réformes qu'avait en tête l'ex-ministre Pierre Paradis ont accaparé beaucoup de notre énergie en début d'année. Même si tout n'est pas encore réglé dans ce dossier, bien du chemin a été accompli en un an.

Nous avons rencontré les représentants de plusieurs partis politiques en cours d'année, question de les sensibiliser à nos préoccupations, dont celles qui touchent le territoire agricole. Il y aura encore un travail de représentation à accomplir. En effet, les dispositions de la nouvelle loi sur l'autonomie municipale adoptée en juin dernier nous préoccupent, puisqu'elle vient remettre en question le rôle de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Les diverses contraintes reliées à notre profession sont également au centre de nos préoccupations. L'adoption et l'application de diverses règles environnementales (bandes riveraines, moratoire sur les superficies en culture, etc.) demeurent des enjeux pour lesquels beaucoup d'énergie a été consacrée et le sera pour la prochaine année.

Nous avons suivi de près la course à la chefferie du Parti conservateur du Canada. La mobilisation de producteurs aura donné un signe, on ne peut plus clair, de l'importance de maintenir la gestion de l'offre.

Agir pour la défense des intérêts de nos confrères et consœurs est un éternel combat dans lequel les administrateurs de notre Fédération régionale et de ses affiliés s'engagent quotidiennement. La renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) nous démontre que rien n'est jamais acquis et qu'il faut rester sur nos gardes.

Il y a tout de même plusieurs belles choses qui ont marqué la dernière année. En prévention, qu'il s'agisse de sécurité routière ou de santé psychologique, de nombreuses initiatives se sont concrétisées.

Notre Fédération a été impliquée dans divers projets pour valoriser notre agriculture. Qu'il s'agisse de nos soupers-conférences qui se poursuivront en 2017-2018, de nos chroniques radiophoniques, de notre présence dans les expositions agricoles, de notre collaboration à la mise en valeur de nos produits lors de différents événements publics et conférences de presse…, toutes ces activités sont des occasions de rencontrer des représentants de la population, pour ensuite créer de nouvelles collaborations et faire émerger des nouveaux projets.

L'un des plus beaux projets de notre Fédération régionale au cours de la dernière année est sans contredit la création de la coopérative Le PRÉ. Ce partenariat entre restaurateurs et producteurs, principalement dédié aux fermes de petite taille, est une belle occasion de démontrer que notre Union est celle de tous les producteurs.

Justement, l'opération *À la rencontre des producteurs* a franchi récemment le cap des 80 % de producteurs rencontrés. Cela signifie qu'une grande majorité de producteurs appuient la mission et les fondements de notre organisation. Je tiens à féliciter l'ensemble des administrateurs et administratrices dévoués à la réussite de cette opération d'envergure et pour leur implication tout au cours de l'année.

Le président,

Paul Doyon

Mot du directeur régional

Une organisation à votre service!

Les dossiers de l'Union requièrent à chaque année une bonne dose d'énergie, tant des membres sur tout le territoire que de vos administrateurs et représentants régionaux. Force est de constater que, d'année en année, de nouveaux défis se présentent mais ne semblent pas diminuer l'enthousiasme des gens qui sont impliqués dans l'un ou l'autre des dossiers.

Les exemples sont nombreux : des milliers de producteurs et productrices agricoles en Chaudière-Appalaches ont été rencontrés dans le cadre de l'opération « À la rencontre des producteurs », une mobilisation concrète des membres aura permis de contribuer au maintien du programme de crédit de taxes, le support à la formation d'un regroupement de producteurs maraîchers pour approvisionner des marchés régionaux, des outils concrets pour favoriser la sécurité sur les routes rurales, la cohabitation harmonieuse pour la pratique de l'agriculture en région… Je vous laisse le soin de constater, à la lecture de ce rapport, l'étendue des démarches réalisées et les résultats obtenus au cours de l'année.

Les défis rencontrés ont nécessité encore une fois l'adaptation de notre équipe, et même l'ajout de ressources, pour fournir à nos membres l'expertise que nécessite la pratique de l'agriculture aujourd'hui.

Les secteurs d'activités qui ont fait l'objet de consolidation concernent :

- l'agroenvironnement avec l'embauche d'une agronome dont les services sont mis à profit dans les domaines de l'épandage de pesticides par hélicoptère, la protection des ruchers et la récupération des plastiques agricoles; ces services reçoivent le support financier du programme Prime-Vert;
- la santé et la sécurité à la ferme avec l'embauche d'une conseillère dont l'expertise sera utile, tant aux membres de la Mutuelle de prévention qu'à toute autre entreprise soucieuse de limiter les risques d'accidents;
- la commercialisation avec la venue d'un conseiller qui permet d'épauler la mise en place d'une agence regroupant les fermes maraîchères, mais qui aura pu aussi apporter sa contribution à la continuité des opérations de la Table agroalimentaire de la région (TACA) pendant la période de changement de garde à la direction de cet organisme de concertation régionale.

Enfin, des énergies seront consenties en 2017-2018 pour ajuster notre offre de services en matière de recrutement et placement de main-d'œuvre agricole, dans un contexte où le transfert des dossiers du Centre d'emploi agricole traités à partir de Québec seront dorénavant pris en charge par notre Fédération.

Pour les habitués du Centre de services de Sainte-Marie, la dernière année aura été marquée par une réinstallation dans les nouveaux locaux au 1135 boulevard Vachon. Je tiens à souligner la tolérance dont ont fait preuve les employés qui ont maintenu leur rythme de travail avec patience et optimisme et je les en remercie.

Toutes ces activités ont été réalisées dans le contexte du renouvellement de la convention collective dont l'entente a été conclue en février dernier.

Je vous souhaite une bonne lecture!

Le directeur régional,

Roch Poulin

Vue d'ensemble de la Fédération

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, particulièrement de :

- Regrouper les syndicats de producteurs agricoles de son territoire;
- Coordonner l'action et les activités de ses syndicats affiliés;
- Étudier les problèmes relatifs à la profession agricole;
- Surveiller et inspirer toute législation intéressant ses membres.

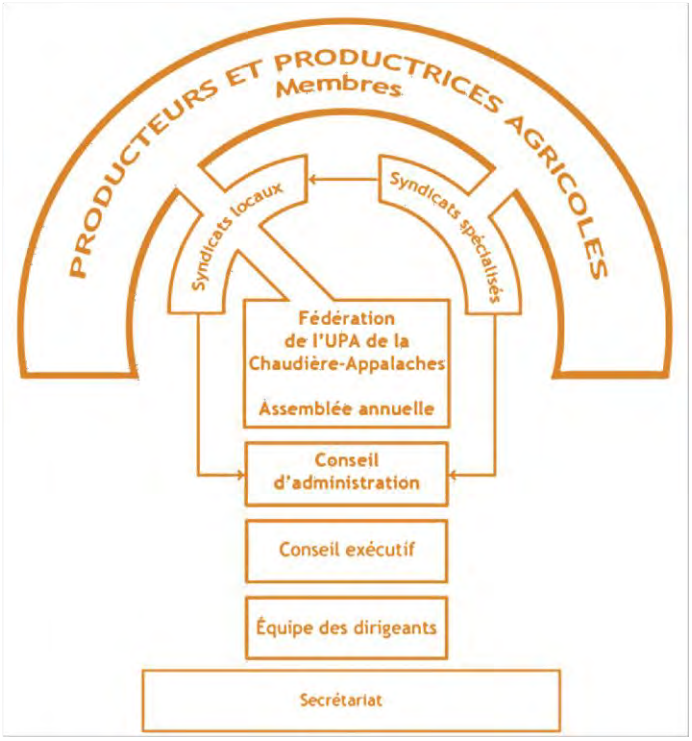

La direction de la Fédération voit, de concert avec les instances, à la coordination générale des activités de l'Union en Chaudière-Appalaches. Ainsi, elle assume le secrétariat, la trésorerie, la gestion du personnel et fait le suivi des dossiers syndicaux avec les responsables de secteurs des services syndicaux.

Dans l'exécution de leurs mandats, le conseil d'administration et le conseil exécutif délèguent l'étude de différents dossiers à des comités de travail (voir page 9), dont :

Le Comité des résolutions a comme mandats : la réception, la classification, le regroupement, la reformulation et les suites à donner aux résolutions soumises par les divers syndicats en vue des assises annuelles.

Le Comité de vérification a pour mandat la vérification de la bonne marche du système de contrôle interne en examinant attentivement des transactions choisies sur la base d'échantillons. Il fait son rapport et ses recommandations aux membres du conseil exécutif.

Territoire de la Chaudière-Appalaches

UPA de la Chaudière-Appalaches			
Syndicats locaux au 31 juillet 2017		Nombre de fermes	Pourcentage de membres
A	Appalaches	746	94,91 %
B	Beauce-Sartigan	342	94,74 %
C	Bellechasse	668	95,51%
D	Dorchester	241	96,27%
E	Érabeauce	301	97,01 %
F	Etchemins	315	95,24%
G	L'Islet	487	97,54 %
H	Lévis	156	85,90 %
I	Lotbinière-Nord	431	96,75 %
J	Lotbinière-Sud	368	94,84 %
K	Montmagny	296	96,96 %
L	Nouvelle-Beauce	742	98,11 %
M	Robert-Cliche	507	98,03 %
	Total	5 600	96,09 %

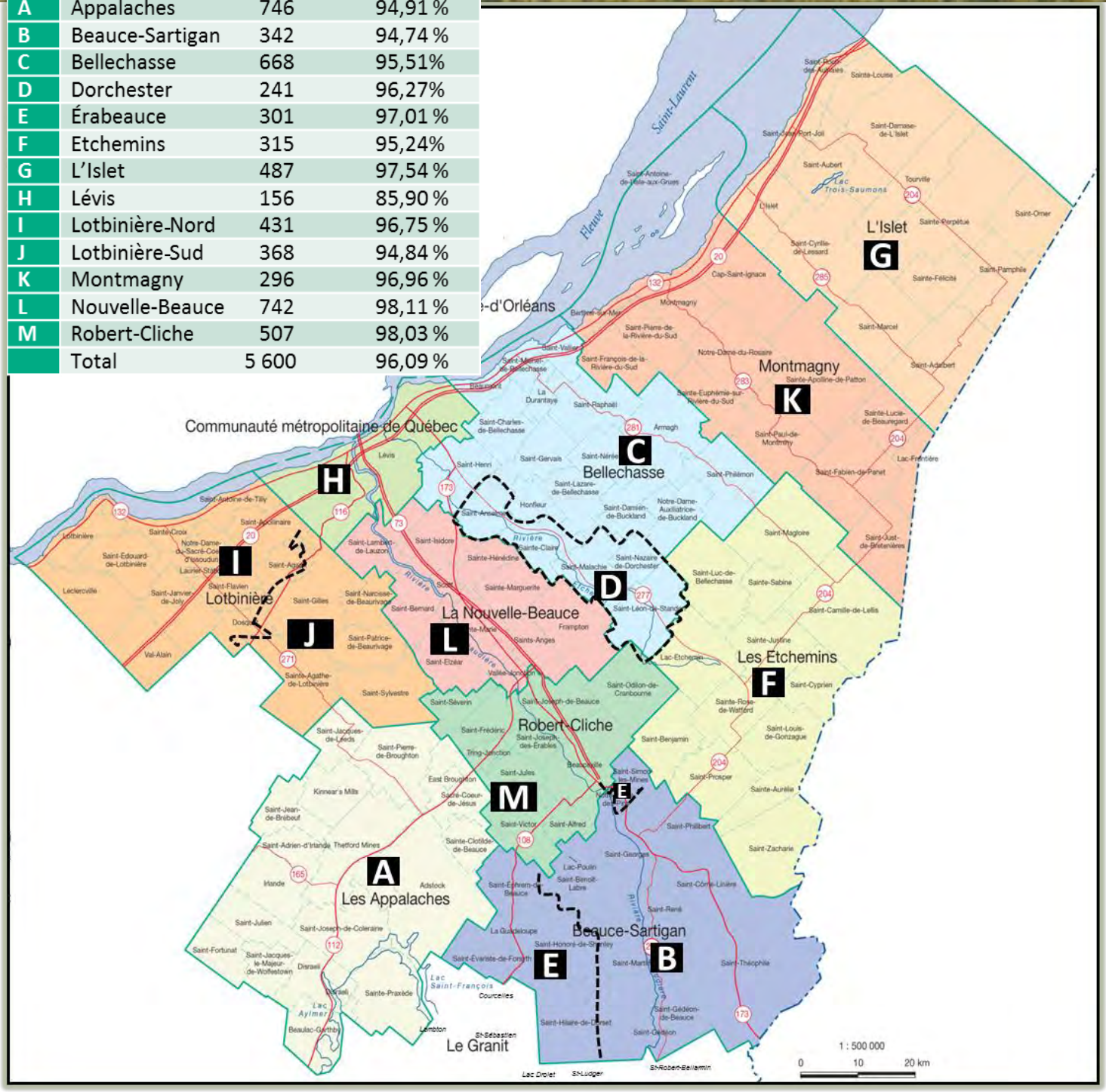

Membres du conseil d'administration de la Fédération au 31 juillet 2017

	Nom	Municipalité	Groupe
EXÉCUTIF	PRÉSIDENT Doyon Paul	Saint-Joseph-des-Érables	Chaudière-Appalaches
EXÉCUTIF	1er VICE-PRÉSIDENT Allen James	Saint-Anselme	Chaudière-Appalaches
EXÉCUTIF	2e VICE-PRÉSIDENT Lambert Jean	Lévis	Chaudière-Appalaches
EXÉCUTIF	Bédard Bertrand	Saint-Patrice-de-Beaurivage	Bovin
EXÉCUTIF	Bourque Sylvain	Saint-Théophile	Beauce-Sartigan
EXÉCUTIF	Morin Jean-François	Saint-Jean-Port-Joli	Lait
EXÉCUTIF	Samson Daniel	Saint-Narcisse-de-Beaurivage	Lotbinière-Sud
	Bélanger Ghyslain	Saint-Édouard-de-Lotbinière	Grains
	Bergeron Guylaine	Saint-Isidore	Agricultrices
	Breton Simon	Saint-Elzéar	Porc
	Busque Rémi	Saint-Simon-les-Mines	Relève
	Cliche Éric	Vallée-Jonction	Bois
	Fleury Richard	Sainte-Rose-de-Watford	Des Etchemins
	Fortin Carol	Saint-Honoré-de-Shenley	Érabeauce
	Gagné Bertrand	Saint-Pierre-de-Broughton	Des Appalaches
	Goulet Luc	Saint-Lazare-de-Bellechasse	Acériculture
	Groleau Keven	Vallée-Jonction	Volaille
	Leclerc Mario	Saint-Agapit	Autres productions végétales
	Lemelin William	Saint-Raphaël	Bellechasse
	Lessard Yvan	Saint-Anselme	Dorchester
	Maheux Michel	Beauceville	Robert-Cliche
	Marcoux Frédéric	Sainte-Marguerite	Nouvelle-Beauce
	Méthot François	Lévis (Saint-Nicolas)	Maraîchers
	Paquet Charles	Lévis (Saint-Nicolas)	Lévis
	Paquet Denis	Sainte-Croix	Lotbinière-Nord
	Pelletier Caroline	Saint-Damase-de-L'Islet	Autres productions animales
	Pelletier Steve	Saint-Aubert	L'Islet
	Talbot Alain	Saint-Paul-de-Montminy	MRC de Montmagny
	Veilleux Evans	Saint-Benoît-Labre	Fermes de petite taille
	Poulin Roch	Directeur régional et secrétaire de la Fédération	
	Giguère Pierre	Directeur régional adjoint	

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION AU 31 JUILLET 2017

Exécutif

Paul Doyon
Président

James Allen
1er vice-président

Jean Lambert
2e vice-président

Bertrand Bédard
Membre exécutif
Bovin

Sylvain Bourque
Membre exécutif
Beauce-Sartigan

Jean-François Morin
Membre exécutif
Lait

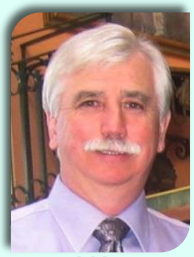

Daniel Samson
Membre exécutif
Lotbinière-Sud

Ghyslain Bélanger
Grains

Guylaine Bergeron
Agricultrices

Simon Breton
Porc

Rémi Busque
Relève

Éric Cliche
Bois

Richard Fleury
Etchemins

Carol Fortin
Érabeauce

Bertrand Gagné
Appalaches

Luc Goulet
Acériculture

Keven Groleau
Volaille

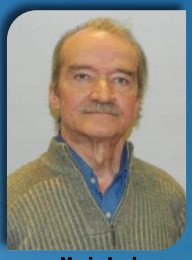

Mario Leclerc
Autres productions végétales

William Lemelin
Bellechasse

Yvan Lessard
Dorchester

Michel Maheux
Robert-Cliche

Frédéric Marcoux
Nouvelle-Beauce

François Méthot
Maraîcher

Charles Paquet
Lévis

Denis Paquet
Lotbinière-Nord

Caroline Pelletier
Autres productions animales

Steve Pelletier
L'Islet

Alain Talbot
Montmagny

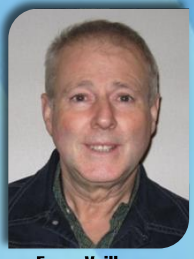

Evans Veilleux
Fermes petite taille

Roch Poulin
Directeur régional

Pierre Giguère
Directeur régional adjoint

Instances

L'assemblée générale annuelle a les pouvoirs les plus étendus et est la principale instance de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits. Elle élit des membres du conseil d'administration conformément aux règlements. Elle nomme l'expert-comptable. Elle peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets. Elle prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 20 octobre 2016, à Saint-Henri, en présence de 195 délégués et d'une trentaine de participants, producteurs, productrices, intervenants et journalistes.

Elle a procédé à l'adoption de deux résolutions, qui ont été transmises à la Confédération, et vu à la reconnaissance des fermes hôtes de la journée Portes ouvertes 2016.

Aussi, les commentaires des délégués ont été recueillis en vue de mettre en œuvre les orientations adoptées afin d'atteindre les sept cibles visées (voir pages 10 et suivantes).

Comme l'assemblée procède à l'élection des trois dirigeants tous les deux ans, il n'y avait pas d'élection en 2016.

L'équipe des dirigeants, composée du président et des deux vice-présidents, voit aux affaires courantes de la Fédération.

Au cours de cet exercice financier, elle s'est réunie à douze reprises.

James Allen, 1er vice-président; Paul Doyon, président; Jean Lambert, 2e vice-président

Le conseil d'administration s'occupe de la direction générale de la Fédération et voit au suivi des décisions de l'assemblée générale. Il statue sur les recommandations des comités de travail auxquels il confie différents mandats.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à six reprises au cours de la période du 1er août 2016 au 31 juillet 2017, dont une réunion tenue dans le secteur de Bellechasse en mars.

Le conseil exécutif administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives et, d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

Il surveille l'application des règlements de la Fédération et voit à ce que chaque administrateur et chaque syndicat affilié s'occupent des devoirs de sa charge et respectent les règlements de la Fédération.

Il adopte les politiques d'embauche de personnel et surveille leur application.

Le conseil exécutif s'est réuni à huit reprises au cours de la dernière année, dont une fois par conférence téléphonique.

Pierre Giguère, sec. adj.; Daniel Samson; Sylvain Bourque; James Allen, 1er vice-prés.; Paul Doyon, prés.; Jean Lambert, 2e vice-prés.; Jean-François Morin; Bertrand Bédard; Roch Poulin, sec.

Représentations

Pour maintenir un lien entre les producteurs et leur milieu, les représenter, défendre leurs intérêts, développer des projets collaboratifs ou obtenir des informations qui les concernent, des représentants de l'UPA de la Chaudière-Appalaches siègent à différents comités et conseils d'organismes.

Au 31 juillet 2017, la Fédération régionale a été représentée au sein des comités et organismes suivants :

EN RÉGION

Comité multipartite sur la gestion des fumiers et l'agriculture durable en Chaudière-Appalaches
Paul Doyon, James Allen, Jean Lambert et Pierre Giguère

Rencontres régionales UPA/MAPAQ/FADQ
Paul Doyon, James Allen, Jean Lambert, Roch Poulin, Pierre Giguère

Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches
Paul Doyon, Sylvain Bourque

UPA – CSSS
James Allen, Frank St-Pierre

Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches
Jean Lambert, Simon Breton

Centre régional d'établissement en agriculture de la Chaudière-Appalaches (CRÉA)
Jean Lambert

Collectif régional en formation agricole de la Chaudière-Appalaches
James Allen

Conseil d'établissement du Centre de formation agricole de Saint-Anselme
James Allen

Centre de formation MFR du Granit
Sylvain Bourque

Groupe de concertation sur l'agrotourisme
Guylaine Bergeron

Conseil régional des partenaires du marché du travail Emploi Québec Chaudière-Appalaches
Roch Poulin

À LA CONFÉDÉRATION

CONSEIL GÉNÉRAL

- Paul Doyon
- James Allen

ORGANISMES EXTÉRIEURS

Paul Doyon

- Commission professionnelle de l'agriculture (UPA – La Coop fédérée)
- Centre d'expertise en gestion agricole

COMITÉS ET TABLES DE TRAVAIL DE L'UPA

Paul Doyon

- Conseil exécutif
- Comité des finances
- Comité des résolutions
- Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des gaz à effet de serre
- Table de travail sur les services-conseils

James Allen

- Table de travail sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural
- Table de travail sur la mise en marché

Alain Talbot

- Comité sur le financement à moyen et long terme

DÉLÉGATION AUPRÈS D'ORGANISMES APPARENTÉS

Paul Doyon

- Comité sectoriel de la main-d'œuvre de la production agricole (AGRIcarrières)

Hervé Dancause

- UPA Développement international (UPA DI)

Comités internes 2016-2017

POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Chaudière-Appalaches

Comité de vérification

Daniel Samson, président
Guylaine Bergeron
Luc Goulet
Alain Talbot
Cynthia Leclerc, CPA, CGA, secrétaire

Comité vie syndicale et communication avec les membres

James Allen, président
Bertrand Bédard
Rémi Busque
Bertrand Gagné
Frédéric Marcoux
Charles Paquet
Caroline Pelletier
Geneviève Lapointe, secrétaire

Comité de valorisation et de promotion de l'agriculture et de la profession

James Allen, président
Rémi Busque
Carol Fortin
Michel Maheux
Jean-François Morin
Denis Paquet
Evans Veilleux
Frédéric Poulin, secrétaire

Comité d'aménagement, de zonage et d'environnement

Jean Lambert, président
Paul Doyon
Ghyslain Bélanger
Simon Breton
William Lemelin
Steve Pelletier
Daniel Samson
Pierre Giguère, aménagiste
Sylvain Milot, aménagiste et secrétaire

Comité développement de l'agriculture

Sylvain Bourque, président
Guylaine Bergeron
Éric Cliche
Mario Leclerc
Yvan Lessard
Charles Paquet
Alain Talbot
Pierre Giguère
Marc-Antoine Parent, secrétaire

Comité main-d'œuvre Centre d'emploi agricole

Jean Lambert, président
Simon Breton
Luc Goulet
François Méthot
Johanne Gagnon, secrétaire

Comité de prévention

James Allen, président
Bertrand Bédard
Richard Fleury
Keven Groleau
Steve Pelletier
Frank St-Pierre, secrétaire

Comité des résolutions

Paul Doyon, président
James Allen
Jean Lambert
Un membre des syndicats locaux :
Sylvain Bourque
Un membre des groupes spécialisés :
Jean-François Morin
Giguère Pierre, directeur adjoint
Poulin Roch, secrétaire

Au cours de l'année, vos représentants ont analysé et proposé une nouvelle formule de consultation. Ainsi, dès mars 2016, le conseil d'administration a entériné cette démarche faisant en sorte que chacun des comités de travail et le Conseil exécutif devaient identifier une cible et des orientations pour prioriser les actions de votre Union en Chaudière-Appalaches.

Par la suite, ces propositions ont été étudiées et bonifiées par les conseils d'administration des syndicats locaux et entérinées par l'Assemblée générale annuelle le 20 octobre dernier.

Nous vous présentons ci-après la synthèse des actions réalisées par les comités de travail, lesquels ont identifié les moyens pour donner les suites attendues.

Politiques et programmes agricoles

Les représentants de la Fédération régionale apportent une contribution proactive aux démarches de l'Union et de partenaires pour l'accès à des politiques et programmes répondant aux intérêts économiques et sociaux des productrices et producteurs agricoles et forestiers de la région.

1. Maintien d'un encadrement légal et réglementaire donnant à nos outils collectifs de mise en marché collective et de la gestion de l'offre les moyens d'être performants

- En début d'année, des conférences de presse ont été tenues dans chacune des MRC du territoire. À chacune d'elles, un enjeu agricole était expliqué aux médias, dont l'importance de la mise en marché collective dans la production acéricole et la contestation des conclusions du rapport Gagné, la gestion de l'offre dans les productions de lait, œufs et volailles, la nécessité des programmes de sécurité du revenu dans les secteurs confrontés au libre-marché. Accompagné des élus municipaux, le président régional ne manquait pas de souligner la contribution des entreprises agricoles à la vitalité économique dans chacun des secteurs.
- La course à la chefferie au Parti conservateur du Canada aura suscité plusieurs commentaires sur la gestion de l'offre, tant par les candidats en lice que dans les médias. Ce sujet a amené les représentants de la Fédération à émettre des communiqués et intervenir à différentes reprises dans des interviews pour rappeler que l'Union défendait l'importance de notre système de mise en marché et que les producteurs agricoles avaient l'opportunité, comme citoyens, de prendre position en faveur de l'un ou l'autre des candidats.
- Par ailleurs, dans le cadre des rencontres avec les députés provinciaux de la région, tant du Parti libéral (le 8 février 2017) que de la Coalition Avenir Québec (le 16 février), on a tenu à rappeler l'importance des outils collectifs de mise en marché.

2. Des programmes de sécurité du revenu assurant la stabilité à long terme des entreprises et l'occupation du territoire

- Le bilan des activités régionales de La Financière agricole du Québec (FADQ) a été présenté aux représentants de la Fédération. Ce fut l'occasion de faire part de nos préoccupations sur la sécurité du revenu. Lors de cette rencontre, quelques nouveautés ou bonifications en assurance et protection du revenu ont été soulignées par la FADQ.
- Programme de soutien au drainage et au chaulage des terres : la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches est intervenue auprès du ministre pour que le programme soit applicable à l'ensemble des MRC de la région de la Chaudière-Appalaches. Le statu quo est toutefois confirmé.

3. La mise en place d'un régime de taxation foncière particulier assurant la compétitivité et la rentabilité des entreprises agricoles et forestières

Face à la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA), la Fédération a réagi par différentes actions :

- Novembre 2016 – Une mobilisation s'est tenue à l'Assemblée nationale du Québec pour assister à l'interpellation du député de Berthier, M. André Villeneuve. Une trentaine de producteurs de la Capitale-Nationale-Côte-Nord et de la Chaudière-Appalaches y ont participé.
- Décembre 2016 – Notre Fédération tenait une conférence de presse à Sainte-Marie. Des producteurs ont dévoilé le montant de la hausse sur le compte de taxes de leur entreprise. Notre Fédération a recueilli près de 70 dossiers complets de taxes scolaires et municipales parmi nos producteurs. On a pu remarquer une hausse moyenne de 43 %.
- Janvier 2017 – Une rencontre de sensibilisation a eu lieu avec les députés libéraux. Nous avons obtenu près d'une cinquantaine de résolutions provenant des municipalités et des chambres de commerce de la région appuyant nos revendications.
- Une rencontre a eu lieu avec les représentants des clubs de motoneigistes et de quads de la région. Les syndicats locaux ont participé à la campagne d'affichage aux abords des sentiers pour sensibiliser les motoneigistes, les quadistes et la population à nos attentes.

4. L'accessibilité en région à des services-conseils non liés, à prix compétitifs, offerts par des conseillers ayant une expertise qui contribue au développement, à la consolidation et à la pérennité des entreprises agricoles et forestières

- À la suite de rencontres réalisées l'an dernier, des clubs agroenvironnementaux ont convenu d'une fusion pour la continuité de leur offre de services.
- Les collaborations se sont poursuivies entre la Fédération et des partenaires du milieu en vue de rendre accessible l'expertise de conseillers en partageant des services : ceux d'une agronome avec le Club agroenvironnemental des Etchemins et ceux d'une préventionniste avec une entreprise agroalimentaire.

5. La concertation des acteurs régionaux en matière de développement durable en vue de favoriser une approche d'accompagnement du ministère concerné

- Par l'adoption de son budget 2017-2018, le gouvernement du Québec entend consacrer une somme de 38 M$ afin de supporter les municipalités qui doivent compenser les producteurs dont les activités agricoles sont affectées suite à l'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau. Afin de bénéficier de cette aide, les municipalités devront se référer aux mesures prévues dans le « Guide sur les principes d'atténuation et de compensation des activités agricoles ».

6. L'implication en matière de sécurité routière afin de régler les problématiques particulières à la pratique de l'agriculture

- Notre Fédération régionale a participé à une vaste consultation publique afin d'échanger avec les citoyens, groupes et associations sur les enjeux de sécurité routière et sur les solutions potentielles pour poursuivre l'amélioration du bilan routier au cours des prochaines années. Nous avons souligné la réalisation de notre capsule vidéo « **La sécurité routière en milieu agricole** » dont l'objectif est de sensibiliser les élèves des écoles de conduite aux comportements sécuritaires à adopter en présence d'un véhicule agricole. Cette vidéo a été transmise aux écoles de conduite au Québec. Nous avons également présenté notre panneau de signalisation **« Ce véhicule peut tourner à gauche** », ainsi que notre panneau pour chantier agricole lors des travaux agricoles. Ces trois outils ont été réalisés par notre Fédération. Depuis son lancement, le 26 octobre 2016, notre vidéo a été partagée environ 5 000 fois et on comptabilisait 250 000 visionnements en moins d'un an. Notre vidéo est maintenant accessible sur le site Internet de la SAAQ.

- Le panneau de signalisation « Ce véhicule peut tourner à gauche » est disponible au coût de 20 $.
- Le panneau pour chantier agricole est disponible au coût de 400 $ la paire.

7. L'accessibilité en région à des activités de formation professionnelle en agriculture qui répondent aux besoins des productrices et producteurs, de la relève et de la main-d'œuvre agricole

Les collectifs régionaux en formation agricole ont passé le cap des 35 ans d'existence.

- Une nouvelle plateforme Web U +, le portail de la formation continue en agriculture, a vu le jour en février. Cette dernière remplace le www.formationagricole.com.

SE FORMER EN SAVOIR PLUS
http://uplus.upa.qc.ca/

- Au bilan régional cette année, 151 formations furent recensées, totalisant 2 835 heures de cours.
- 1 823 producteurs, relèves ou employés agricoles ont participé à l'une ou l'autre de nos formations, alors que l'on en dénombrait 1 665 l'an dernier.
- Emploi-Québec a consacré une enveloppe de 110 082 $ à la formation continue dans la région, et les investissements totaux en formation continue, incluant l'apport des producteurs eux-mêmes, ont dépassé les 590 000 $.
- L'acériculture et la foresterie sont demeurées les sujets de formation les plus courus.
- Plus d'une trentaine de nouvelles formations ont été données sur le territoire, particulièrement dans les cultures émergentes et les productions biologiques.
- La région peut compter sur des partenaires en formation fort impliqués : les commissions scolaires de la Beauce-Etchemin et des Appalaches, les cégeps de Lévis-Lauzon et Beauce-Appalaches, l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, le Centre de formation agricole de Saint-Anselme et l'Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière.
- 2016-2017 est une année record en formation agricole en Chaudière-Appalaches.

8. Des infrastructures et services publics en milieu rural répondant aux besoins des productrices et producteurs

- Appui à la MRC de La Nouvelle-Beauce dans ses démarches visant que des projets permettent d'offrir aux citoyens, organismes et entreprises un service Internet haute vitesse à la hauteur de leurs attentes.
- Embauche d'un répondant de chantier (RUPAC) pour le projet éolien du Mont Sainte-Marguerite.
- Embauche d'un répondant de chantier pour l'aménagement du réseau de gaz naturel dans Bellechasse.
- Rencontre de la Régie intermunicipale d'aqueduc de Lotbinière-Centre afin de l'informer du programme de compensation des municipalités lorsqu'il y a restrictions aux activités agricoles suite à l'implantation d'un puits municipal.

9. Favoriser un environnement stimulant l'établissement d'une relève diversifiée partout sur notre territoire

- Collaboration à l'initiative du Centre d'établissement en agriculture de la Chaudière-Appalaches (CRÉA) pour la mise en place d'un programme spécial supporté par le Réseau Agriconseils pour favoriser la pérennité des entreprises agricoles. Le but est d'amener des producteurs et productrices agricoles qui n'ont pas de relève connue à réfléchir à l'avenir de leur entreprise en présentant des alternatives au démantèlement.

Protection du territoire agricole, aménagement et environnement

Les diverses dispositions réglementaires et interventions sur le territoire en matière de protection du territoire agricole, d'aménagement et d'environnement doivent permettre la consolidation et le développement des activités agricoles en tenant compte des particularités régionales.

1- Des mesures correspondant aux attentes du milieu agricole

MRC des Appalaches
- Projet pilote proposé à la MRC afin de permettre la construction de résidences en lien avec des projets agricoles et le morcellement à des fins agricoles dans des secteurs de la zone agricole.
- Représentations concernant la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant du lac Aylmer/lac Louise et bassin du Grand lac Saint-François.

MRC de Beauce-Sartigan
- Collaboration dans le projet de caractérisation des friches.
- Participation à la consultation sur la construction d'une nouvelle porcherie à Saint-Benoît-Labre.

MRC de Lotbinière
- Discussions afin de modifier le schéma d'aménagement de la MRC pour adapter la réglementation sur les bâtiments d'élevage en fonction du bien-être animal.
- Embauche d'un répondant de chantier (RUPAC) pour le projet éolien du Mont Sainte-Marguerite.

MRC de La Nouvelle-Beauce
- Collaboration dans le projet de caractérisation des friches et lancement d'Infofriche afin de remettre en culture les terres en friche.
- Compensation de terres en culture requise dans les dossiers d'exclusion pour agrandissement de périmètres urbains à Saint-Elzéar et Saint-Bernard.
- Représentations afin de réduire la superficie demandée pour l'agrandissement du parc industriel de Sainte-Marie.
- Participation à la consultation sur la construction d'une nouvelle porcherie à Sainte-Marguerite.

MRC de Bellechasse
- Compensation de terres en culture requise dans les dossiers d'exclusion pour l'agrandissement des périmètres urbains de Beaumont, La Durantaye, Saint-Anselme, Saint-Henri et Saint-Michel.
- Embauche d'un répondant de chantier pour l'aménagement du réseau de gaz naturel dans Bellechasse.

MRC Robert-Cliche
- Collaboration au projet de caractérisation des friches.
- Recommandation concernant l'aménagement du puits d'eau potable à Saint-Alfred.

MRC de L'Islet
- Échanges afin de modifier le schéma d'aménagement de la MRC pour adapter la réglementation sur les bâtiments d'élevage appliquée au secteur porcin, afin de favoriser le bien-être animal.

Chaudière-Appalaches
- Adoption d'une orientation concernant le morcellement à des fins agricoles et représentations auprès de l'UPA, de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) et des MRC.
- Représentations auprès de la CPTAQ dans 34 dossiers.
- Inventaire des réglementations municipales existantes.
- Embauche de 15 effaroucheurs pour patrouiller les champs fréquentés par les oies.

2- Une veille stratégique sur toutes nouvelles dispositions réglementaires relatives aux activités agricoles

Chaudière-Appalaches
- Analyse et recommandations adressées à l'UPA concernant les nouvelles législations et réglementations, et suivi de leur application suite à leur entrée en vigueur :
  - Projet de loi 102 : Loi sur la qualité de l'environnement (LQE);
  - Projet de loi 122 : gouvernance de proximité;
  - Projet de loi 132 : milieux humides.
- Requête auprès des MRC afin que la Fédération soit impliquée dans l'exercice de caractérisation des milieux humides.

3- Des producteurs informés

MRC de Bellechasse
- Campagne de sensibilisation des producteurs pour assurer la protection de la bande riveraine par la production d'un dépliant et la tenue de deux soirées d'information les 27 avril et 4 mai 2017.

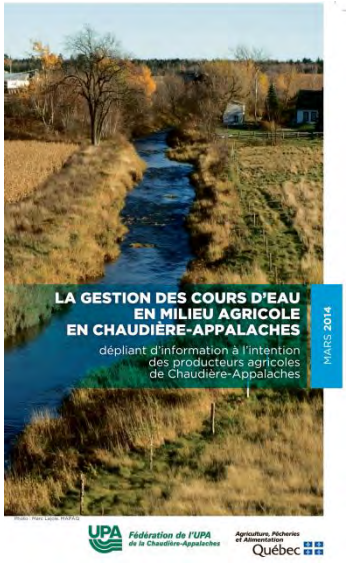

MRC de Lotbinière
- Rencontre avec la Régie intermunicipale d'aqueduc de Lotbinière-Centre afin de l'informer du programme de compensation des municipalités lorsqu'il y a restrictions aux activités agricoles à la suite de l'implantation d'un puits municipal.
- Accompagnement (diagnostics et recommandations) de 31 exploitations agricoles afin de les sensibiliser à une gestion adéquate de l'utilisation des pesticides et favoriser la cohabitation avec les aires de butinage des ruchers.

MRC Robert Cliche
- Mise en garde adressée aux producteurs contigus à l'emprise ferroviaire Express Beauce-Sartigan concernant leurs droits et l'utilisation de l'emprise.

Chaudière-Appalaches
- Production et distribution aux producteurs acéricoles d'un document d'information pour promouvoir le recyclage de tubulure d'érablière (identification des sites de récupération).
- Production et distribution d'un dépliant portant sur l'application de pesticides par hélicoptère.

4- Des représentations à assurer

MRC de Beauce-Sartigan
- Rencontre de la Table UPA-MRC pour le suivi du projet de caractérisation des friches.

MRC de Bellechasse
- Rencontre conjointe UPA-MRC avec des représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour demander une modification du Règlement sur les exploitations agricoles (REA).
- Appui à la MRC pour l'obtention d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour l'élaboration d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

MRC des Etchemins
- Appui à la MRC pour l'obtention d'une aide financière du MAPAQ pour l'élaboration d'un PDZA.

MRC de Montmagny
- Appui à la MRC pour l'obtention d'une aide financière du MAPAQ pour l'élaboration d'un PDZA.

Ville de Lévis
- Rencontre afin d'obtenir la réinclusion des terres, propriété de Rabaska, en zone agricole.
- Demande d'avis juridique concernant l'application de l'ordonnance ayant entraîné l'exclusion de la zone agricole des terres appartenant à Rabaska.

MRC Robert-Cliche
- Implication dans l'élaboration du PDZA : sondage auprès des producteurs agricoles, participation au forum et plan d'action.

Chaudière-Appalaches
- Représentations concernant l'application du prochain programme Prime-Vert auprès de l'UPA et du MAPAQ.
- Obtention du soutien du Fonds de défense professionnelle de l'UPA dans deux dossiers : Carrière Saint-Lazare et dérogation mineure à Saint-Elzéar,
- Démarches auprès de Récupération Frontenac, MRC Des Appalaches et Robert-Cliche, ainsi qu'auprès de la Société Via, MRC de Bellechasse et Ville de Lévis, pour mettre en œuvre la récupération de plastiques d'enrobage de fourrages.

5- Une réduction des contraintes

Chaudière-Appalaches
- Tenue de deux rencontres avec les représentants des MRC et de Ville de Lévis afin d'établir une stratégie qui favoriserait l'adoption d'une approche d'accompagnement par le MDDELCC.
- Suivi de l'application des modifications de la Loi sur la qualité de l'environnement dont l'objectif est l'allègement administratif.

Crédit photo PDZA MRC Lotbinière

Valorisation et promotion de l'agriculture et de la profession

La valorisation de l'agriculture passe par une présence physique et médiatique dans le milieu.

1- Augmenter la présence de l'agriculture dans les écoles

- L'idée de rejoindre les élèves des écoles secondaires dans le cadre des différentes journées carrières a émergé du Comité de valorisation et de promotion de l'agriculture et de la profession (CVPAP). Des premiers contacts ont été faits entre la Fédération régionale et quelques écoles au printemps pour vérifier les possibilités de participer à ces journées. D'autres contacts seront faits au cours de l'année scolaire 2017-2018, afin que les métiers d'agriculteur et de travailleur agricole soient mieux connus des jeunes qui pourraient décider d'en faire une carrière.
- En 2016-2017, l'Union en était à évaluer le programme *Je cultive ma citoyenneté*, grâce auquel des centaines de jeunes de la région ont été rencontrés. En 2017-2018, un partenariat au niveau canadien pourrait émerger afin d'adhérer au programme *Agriculture en classe Canada*.

2- Exposer la réussite et l'impact économique des entreprises agricoles, ainsi que les moyens pour en préserver la pérennité

Différentes initiatives ont permis de démontrer le dynamisme de notre agriculture au cours de l'année, dont entre autres :

Portes ouvertes

Cinq fermes de la région ont participé à la Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec, ce qui a permis à près de 4 500 personnes de mieux connaître notre agriculture.

Soupers-conférences

Une série de soupers-conférences ont été lancés en 2016-2017 et se poursuivront en 2017-2018. Le but de ces soirées animées par notre président est de vulgariser notre histoire, notre structure et nos mécanismes de mise en marché, tout en insistant sur l'apport indispensable du monde agricole pour la vitalité de nos communautés. Divers intervenants socio-économiques et des élus y assistent, ce qui permet de renforcir les liens entre l'agriculture, le monde municipal et les communautés locales.

Chroniques radiophoniques

L'un de ces soupers-conférences a débouché sur un partenariat avec une station radiophonique locale, Passion FM (Bellechasse/Etchemins), au printemps 2017. Durant une douzaine de semaines, notre président a eu l'occasion de discuter agriculture en ondes dans le cadre d'une chronique hebdomadaire.

Expositions agricoles

Cette année encore, notre Fédération a collaboré à assurer une présence de l'Union dans les expositions agricoles de la région. Des affiches ont été installées dans cinq expositions : Saint-Odilon-de-Cranbourne, Saint-Anselme, Saint-Isidore, Saint-Agapit et Saint-Honoré-de-Shenley. Deux expositions ont mis en valeur nos initiatives régionales : à Saint-Anselme, nos efforts pour la santé psychologique des producteurs étaient à l'avant-plan, tandis qu'à Saint-Honoré-de-Shenley, nos initiatives en sécurité routière étaient en vedette.

Napperons

Les visuels utilisés dans les cinq expositions étaient inspirés de celui du napperon, qui reprenait la thématique de l'année de l'Union, « Ensemble ».

Le napperon (voir page ci-contre) a été imprimé en 137 000 copies, lesquelles furent distribuées, en collaboration avec nos syndicaux locaux, dans de nombreux restaurants de la région.

3- Utiliser les nouvelles technologies pour démystifier la profession et mettre en valeur son évolution

Présence dans les médias

Diverses conférences de presse et une trentaine de communiqués ont été autant d'occasions d'affirmer la l'importance de l'agriculture sur notre territoire : inaugurations de nouvelles installations, lancement de la saison des fraises et de celle des bleuets, activités agroalimentaires dans les marchés publics, diffusion d'outils de sensibilisation à la santé et à la sécurité et autres initiatives.

M. Christian Lacroix du MAPAQ et Mme Maude Leduc Brie des Potagers Brie lors du lancement de la saison des fraises en Chaudière-Appalaches à Cap Saint-Ignace.

POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Pouvoir nourrir c'est bien sûr NOURRIR la population, c'est aussi nourrir les rêves et les ambitions de GÉNÉRATIONS tout entières. C'est nourrir la passion qui anime tous les producteurs du Québec. C'est aussi nourrir la discussion, le discours politique et l'ENGAGEMENT SOCIAL pour faire entendre notre VOIX.

Pouvoir grandir c'est faire grandir l'ambition de vivre de cette TERRE que nous habitons et que nous cultivons. Le pouvoir de récolter le fruit de nos efforts COLLECTIFS. Le pouvoir de créer des emplois qui enrichissent tous les jours le Québec.

Pouvoir nourrir Pouvoir grandir, C'EST LA PROMESSE de notre regroupement.

Développement de l'agriculture

Leadership, coordination, promotion et appui à d'autres organisations pour la réalisation de projets pouvant faciliter la mise en marché des produits régionaux, leur diversification, la mise en valeur du territoire agricole et les retombées économiques pour les exploitations agricoles et forestières.

1- Promouvoir et valoriser les produits régionaux et le savoir-faire d'ici

Projet de visibilité des producteurs et transformateurs locaux sur les lieux de vente

- Deux nouvelles phases du projet de visibilité des producteurs et transformateurs de la région sur les lieux de vente ont été complétées à l'automne 2016 : une phase au Marché Aubonne de L'Islet (sept producteurs/transformateurs) et une phase conjointe au IGA Rodrigue et filles et au IGA familles Rodrigue et Groleau de Saint-Georges (neuf producteurs/transformateurs).

Goûtez Lotbinière

- Soutien technique et financier, en collaboration avec les syndicats locaux, à l'organisme Goûtez Lotbinière, lequel fait la promotion des produits et du savoir-faire de la MRC de Lotbinière.

Vulgariser la mise en marché collective pour le grand public

- Une demande a été adressée à la Confédération afin qu'elle travaille à trouver une façon de vulgariser la mise en marché collective et en faire connaître tous ses bienfaits (économiques, sociaux, qualitatifs et sanitaires) au grand public.

Une politique de promotion plus claire et équitable

- Une nouvelle politique de promotion a été instaurée afin de donner accès à tous les syndicats locaux à une portion équitable du budget pour leur secteur, tout en permettant à la Fédération d'appuyer des initiatives de plus grande envergure mettant de l'avant le savoir-faire agro-alimentaire de la région.

Soutien aux gens démunis de la région

- La Fédération s'est impliquée à la promotion des produits régionaux, tout en offrant un soutien à des organismes qui œuvrent pour les plus démunis, en contribuant à l'élaboration de paniers de Noël avec Moisson Beauce (7 MRC de la région) et les municipalités du secteur Lotbinière-Sud. Les syndicats locaux des secteurs concernés ont également contribué.

2- Favoriser le transfert technologique, le partage de connaissances et l'accessibilité à du soutien professionnel pour les productrices et producteurs agricoles et forestiers

La Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)

- La Fédération a mis à la disposition de la TACA des ressources afin d'assurer une transition optimale lors de son processus de restructuration qui a eu lieu à l'hiver 2016-2017.
- La Fédération appuie la concertation régionale en agroalimentaire en maintenant son appui à la TACA; le renouvellement du budget de 20 000 $ octroyé à la Table en témoigne.

Comité régional sur l'asclépiade

- La Fédération veut s'assurer que l'information pertinente et validée au sujet de l'asclépiade soit accessible publiquement, autant sur les aspects agronomiques qu'économiques.
- Elle veut également que tout développement de la production se fasse en harmonie avec le milieu et n'expose pas les autres producteurs agricoles à des risques additionnels.

3- Focaliser sur les projets optimisant et rentabilisant les infrastructures, les équipements de production et de transformation, ainsi que les réseaux de distribution existants et accessibles dans la Chaudière-Appalaches

Comité de développement agroalimentaire, Incubateur d'entreprises agricoles et Centre de transformation des Appalaches

- Le lancement officiel du *Comité de développement agroalimentaire des Appalaches* a eu lieu à l'automne 2016. Le Syndicat de l'UPA des Appalaches et la Fédération y siègent et apportent un soutien aux projets supervisés par ledit Comité.
- Un des projets phares dont le Comité assure la gestion adéquate est l'*Incubateur d'entreprises agricoles* qui devrait lancer ses activités au printemps 2018 (sur des parcelles de terres et dans des serres qu'on retrouve au sein de la municipalité d'Adstock).
- Un autre projet sur lequel le Comité garde un œil attentif est le *Centre de transformation agroalimentaire des Appalaches* où plusieurs équipements et espaces de transformation alimentaire seront accessibles en location.

Approvisionnement des réseaux institutionnels

- La Fédération vise une concertation optimale à l'échelle régionale pour que la *Stratégie de positionnement des aliments du Québec sur le marché institutionnel (SPAQMI)* porte fruit.
- Elle demeure à l'écoute du réseau de la santé de la région (CISSS) qui montre une ouverture à introduire davantage de produits régionaux dans ses menus.

4- Coordonner ou promouvoir les activités constituant un levier commercial et économique pour les entreprises agricoles et forestières

Journées Couleurs et Saveurs Desjardins de la Chaudière-Appalaches (JCS) - 6e édition

- Pour leur 6e édition qui avait lieu les 19 et 20 août 2017, les JCS proposaient 14 activités dans huit MRC et la Ville de Lévis afin de donner l'occasion à la population de mieux connaître les produits de la Chaudière-Appalaches et l'encourager à leur consacrer une plus grande partie de son panier d'achats.
- Les activités étaient encore une fois très diversifiées : brunchs aux saveurs locales, journées thématiques en marché public, visites agrotouristiques, etc.

5- Encourager les regroupements de productrices et producteurs et optimiser le travail collectif

Regroupement des bleuetières de la Chaudière-Appalaches, coopérative

- Soutien offert pour la coordination du Regroupement des bleuetières de la Chaudière-Appalaches, coopérative, et la promotion de la consommation et l'autocueillette de bleuets en corymbe (tenue d'une conférence de presse, soutien administratif, etc.).
- Le Regroupement a 20 membres actifs en 2017 répartis dans l'ensemble de la Chaudière-Appalaches. La région compte environ 60 producteurs de bleuets en corymbe, pour une production sur environ 250 acres, ce qui donne plus d'un million de livres de cette perle bleue.

Lancement de la saison des bleuets 2017, à la Bleuetière Marland, située à Sainte-Marie.

Le Grand Marché – coopérative de solidarité

- Appui offert pour la gestion de l'approvisionnement en produits agroalimentaires.
- Soutien au développement et à la promotion du Grand Marché.

Le PRÉ, coopérative de solidarité

- Le 23 mai a eu lieu l'assemblée de fondation de Le PRÉ, une coopérative de solidarité réunissant producteurs agricoles et restaurateurs afin d'assurer un approvisionnement en produits locaux à plusieurs restaurants de la région de Québec-Chaudière-Appalaches tout en offrant des débouchés économiquement intéressants aux artisans agroalimentaires de la région.
- La Fédération fait partie de la coopérative Le PRÉ à titre de membre de soutien et octroie des ressources en appui administratif.

Vie syndicale et communication avec les membres

Une Union qui stimule l'implication syndicale, la communication et l'action collective autour des enjeux agricoles en tenant compte des idées des membres.

Budget projet en vie syndicale (PVS)

Par le biais du projet en vie syndicale, la Fédération supporte l'accueil des nouveaux producteurs, la formation des administrateurs, le partage d'information entre les membres et des activités syndicales spéciales de syndicats locaux ou groupes spécialisés.

1- Sentiment d'appartenance

Accueil des nouveaux producteurs

Afin que les nouveaux producteurs reçoivent de l'information sur leur association professionnelle ainsi que sur les avantages liés au statut de producteur agricole et de membre, la Fédération a poursuivi l'application de sa politique d'accueil. Pour couvrir la région de la Chaudière-Appalaches, un groupe de huit accueilleurs est actif. Ils sont tous issus du monde agricole, ce qui favorise le lien et les échanges avec les nouveaux producteurs rencontrés. En 2016-2017, 114 nouveaux producteurs ont eu contact avec leur organisation professionnelle par l'entremise d'un représentant de l'équipe d'accueilleurs de la Chaudière-Appalaches.

À la rencontre des producteurs

Les syndicats locaux de la Chaudière-Appalaches ont poursuivi la rencontre des producteurs. Les rencontres individuelles ou de groupes lors d'activités sociales ont été utilisées par les syndicats locaux selon les particularités et réalités de chacun. À la fin juillet, 80 % des producteurs de la région avaient été rencontrés, la moyenne provinciale étant de 75 %.

2- Des instances dynamiques et structurées

Table des syndicats locaux

La rencontre annuelle des syndicats locaux conviant les présidents, vice-présidents et secrétaires des 13 syndicats locaux de la Chaudière-Appalaches s'est tenue le 3 février au Centre Caztel de Sainte-Marie. Celle-ci vise à partager et à approfondir les dossiers touchant particulièrement les syndicats locaux et offre à ces derniers un lieu d'échanges et des réponses à leurs questions. Les échanges ont porté entre autres sur leur participation aux orientations de la Fédération.

Table des spécialités

Une rencontre réunissant les représentants des syndicats spécialisés de la Chaudière-Appalaches s'est tenue le 21 novembre 2016. Les participants ont eu l'occasion de partager sur des enjeux et réfléchir sur les différents programmes et politiques liés au démarrage et au transfert d'entreprises.

Rencontre des représentants du poste « Ferme de petite taille »

Une rencontre réunissant les administrateurs occupant le poste de « Ferme de petite taille » dans les syndicats locaux s'est déroulée le 19 septembre 2016. Cette rencontre a permis d'échanger sur le rôle d'administrateur à ce poste et sur les dossiers qui sont communs à leur type d'entreprise.

Rencontre des administratrices des syndicats des agricultrices

Les administratrices ont été conviées en janvier à une rencontre spéciale pour échanger sur les priorités d'action des syndicats.

Agents syndicaux

La Fédération rend disponible aux syndicats locaux six agents qui les accompagnent dans la tenue de leurs instances et de leurs activités.

3- Informations et communication avec les membres

La Source d'information en Chaudière-Appalaches

Afin d'informer les administrateurs de la Chaudière-Appalaches sur les dossiers syndicaux et activités de la région, un bulletin électronique *La Source d'information en Chaudière-Appalaches* leur est transmis chaque semaine.

La revue L'U

Lancée au Congrès général de décembre 2015, la revue L'U est distribuée à tous les producteurs agricoles du Québec. Notre Fédération régionale collabore à cette revue publiée huit fois l'an et qui vise à mettre en valeur les actions syndicales réalisées dans nos régions par les diverses fédérations et syndicats affiliés à l'Union.

L'infolettre

L'infolettre de la Fédération est un excellent outil pour rejoindre les producteurs agricoles et les intervenants du monde agroalimentaire, et ce, à peu de frais. Chaque semaine, plus de 2 800 personnes reçoivent des nouvelles de la Fédération et de ses affiliés. Chaque producteur dont le courriel figure dans la liste des producteurs agricoles a été invité à s'y inscrire.

Site Internet www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

Le site Internet de la Fédération est grandement consulté. Pour l'année 2016-2017, on compte 24 156 visiteurs uniques, pour un total de 42 291 visites et 79 090 pages consultées. Plus d'une centaine de personnes en moyenne chaque jour consultent le site Internet pour y retrouver des renseignements à propos de la Fédération et de ses services.

Facebook www.facebook.com/chaudiereappalachesupa

En 2016-2017, la page Facebook a doublé en popularité. En effet, le nombre d'abonnés est passé de 700 à 1 400. Elle vise à informer les membres sur les dossiers ou enjeux qui les touchent, en plus de leur offrir un suivi des activités et des actions entreprises par leurs représentants. Aussi, de courts vidéos présentant les commentaires de participants y sont diffusés.

4- Des élus formés et mobilisés

Formation des élus

- Les 9 et 14 février dernier, deux formations ont été offertes aux nouveaux administrateurs de la région entrés en poste ces deux dernières années. Au total, 11 personnes ont participé à ces rencontres où elles ont pu en apprendre davantage à propos de l'histoire et du fonctionnement de l'Union.
- Le 30 janvier, la formation intitulée « Devenez un porte-parole efficace auprès des médias » a été offerte aux administrateurs de la Fédération. Plus de 25 personnes ont eu l'occasion de perfectionner leurs habiletés de porte-parole et d'aborder certains aspects moins connus des relations avec les médias dans le contexte d'aujourd'hui.

Prix Laurent-Barré

Le prix Laurent-Barré vise à honorer les accomplissements de producteurs ou de groupes de producteurs du Québec, et à remercier un individu dont le passage dans l'organisation a laissé sa marque pour la cause agricole.

En 2016, la Fédération a présenté la candidature de M. Bertrand Boutin, producteur de Saint-Georges (secteur Saint-Jean-de-la-Lande) dans Beauce-Sartigan, qui depuis près de 50 ans met au service des producteurs son engagement et sa connaissance profonde de la réalité agricole.

Lors du congrès général de l'UPA, Monsieur Boutin s'est vu remettre par l'Union des producteurs agricoles ce prix prestigieux en reconnaissance de ses qualités de syndicaliste et de grand rassembleur dans son milieu.

Crédit photo Artson

Main-d'œuvre agricole – Centre d'emploi agricole

Faire du Centre d'emploi agricole (CEA) la référence en matière d'emploi agricole, tant pour les employeurs que pour les travailleurs en Chaudière-Appalaches, afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre et ainsi favoriser la consolidation et le développement des entreprises agricoles.

La direction régionale d'Emploi-Québec, dans le cadre d'une entente avec la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, permet au Centre d'emploi agricole de continuer à offrir un service de recrutement et de placement pour le secteur agricole. La clientèle peut s'adresser aux centres de services situés à Saint-Georges, Sainte-Marie et La Pocatière.

1- Favoriser l'utilisation des différents bassins de main-d'œuvre potentielle et disponible

Recrutement – placements

UPA POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR
Centre d'emploi agricole Chaudière-Appalaches

Au cours de la dernière année, 371 demandes d'employeurs ont été signalées au Centre d'emploi agricole et 1 298 travailleurs se sont inscrits; 183 postes ont été comblés.

De plus, une quinzaine d'employeurs ont utilisé le système de transport de travailleurs par autobus, pour un déplacement total de 1 298 jours-personnes. Aussi, 696 travailleurs étrangers temporaires ont été embauchés, majoritairement pour la cueillette des fruits et légumes.

2- Contribuer à rendre disponibles des employés agricoles formés, compétents et qualifiés selon les besoins du milieu

Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Chaudière-Appalaches est l'une des régions où le programme pour le secteur agricole est populaire. En plus des productions laitière, porcine et serricole, deux nouvelles professions sont admissibles, soit : l'ouvrier en production avicole et l'opérateur de machinerie agricole.

Projet d'intégration de travailleurs immigrants en production porcine

En cette 13e année d'existence, six finissants ont pu être placés sur des fermes porcines. Rappelons que dans le cadre de notre projet d'intégration de travailleurs immigrants en agriculture, une quarantaine de personnes ont participé à une rencontre d'information; 18 candidats ont été référés, dont 11 qui n'ont pu se qualifier pour le support de revenu à Emploi-Québec. L'année fut plus difficile. À noter que ce projet touchait une clientèle immigrante et québécoise de souche qui était invitée à suivre une formation dans le domaine agricole au Centre de formation agricole de Saint-Anselme pendant environ cinq mois. Depuis le début, une centaine de finissants ont été placés sur les fermes.

Emploi-Québec nous a informés que le projet ne serait pas reconduit dans sa forme actuelle. Des discussions de stages exploratoires et de formation en ligne ou en classe par compétence sont en cours entre le CEA, le CFA de Saint-Anselme et Emploi-Québec, et ce, pour une mise en place à l'automne. D'autre part, un projet provincial de stages exploratoires et d'intégration en emploi dans d'autres productions est en préparation et pourrait voir le jour en 2018.

3- Favoriser la rétention et l'intégration des travailleurs et accompagner les employeurs dans leurs pratiques de GRH

Services en gestion des ressources humaines (GRH)

De nouveaux services à prix compétitifs et pouvant être subventionnés sont offerts par votre Fédération pour vous aider à motiver et garder vos employés plus longtemps, créer de bonnes relations de travail et instaurer des règles claires et équitables.

Entre autres, les employeurs pourront bénéficier d'un forfait rétention qui vous offre de l'accompagnement pour le premier mois d'embauche afin d'accueillir et intégrer votre nouvel employé. Informez-vous au CEA pour en savoir plus.

Deux conseillers spécialisés en RH, soit Karine Phaneuf (pour les centres de services de Saint-Georges et Sainte-Marie) et Frank St-Pierre (à La Pocatière) se feront un plaisir de vous offrir un support concret pour :

- réaliser un diagnostic des besoins en GRH et élaborer avec vous un plan d'intervention;
- vous accompagner pour élaborer un manuel d'employés et politiques de GRH;
- vous aider à organiser vos dossiers d'employés;
- vous aider à élaborer une grille de rémunération;
- analyser vos postes et descriptions de tâches;
- vous aider à bâtir un outil d'évaluation du rendement adapté à votre entreprise;
- vous fournir de l'information sur les lois et normes du travail;
- et plus encore.

Valorisation des métiers et perspectives d'emploi

Les représentants du CEA poursuivent et maintiennent leurs contacts et collaborations avec les divers organismes en employabilité lors d'événements régionaux portant sur le recrutement de main-d'œuvre. Le but : la promotion et la valorisation des métiers et des perspectives d'emploi rattachées au monde agricole, pour ainsi permettre l'identification d'une clientèle intéressée aux emplois agricoles.

Nouveau site Facebook

L'équipe du Centre d'emploi agricole de la Chaudière-Appalaches est fière d'avoir lancé le 6 juin dernier sa page Facebook ! Celle-ci est destinée aux travailleurs, par la publication d'offres d'emploi, et également aux employeurs, par la publication de capsules concernant le recrutement, la SST ou la gestion des ressources humaines en général.

Vous êtes invités à « aimer » notre page et à la partager avec tous vos amis Facebook !

www.facebook.com/CEAChaudiereAppalaches

4- Faire la promotion de nos outils et services adaptés aux besoins des entreprises sur tout le territoire de la Chaudière-Appalaches

Les représentants du CEA participent à divers événements regroupant les producteurs, préparent des envois de feuillets promotionnels et autres pour faire connaître l'offre de services et les outils disponibles pour les employeurs agricoles.

Prévention

Favoriser en Chaudière-Appalaches un environnement sain et sécuritaire pour l'agriculture et travailler en aidant les productrices et producteurs, leur famille et leurs employés à reconnaître et à gérer les risques et les dangers sur une ferme.

1- Assumer un leadership sur des solutions au regard de la santé et de la sécurité à la ferme

- Tenue d'une rencontre avec les membres du Comité de prévention en agriculture pour intervenir, traiter et travailler sur divers dossiers de prévention dont les actions ont permis de prioriser le bien-être du producteur.

2- Agir en matière de prévention en suscitant des réflexions et en assurant de la formation, de l'information et diverses activités de prévention enrichissantes et stimulantes qui bénéficieront à la classe agricole de la Chaudière-Appalaches

- Réalisation de trois ateliers de prévention en Chaudière-Appalaches qui ont permis de rejoindre 107 personnes et dont le thème était *La prévention dans les silos à grain*.
- Deux activités de type « Sécurijour » ont été menées : à Saint-Anselme le 10 septembre 2016 et à Saint-Narcisse le 18 mai 2017. Un total de 199 enfants ont participé à ces journées de prévention visant à sensibiliser les enfants aux dangers potentiels à la ferme.
- À partir du bulletin *La Source* et de la page Facebook de la Fédération régionale, quelques capsules et articles d'information traitant de santé et de sécurité au travail et de prévention en matière de santé psychologique ont été publiés.

3- Assurer l'implication et la participation des élus au sein des syndicats locaux en matière de prévention

- La majorité des syndicats locaux se sont nommés un élu qui assume la responsabilité du dossier de la prévention.

4- Se préoccuper de la santé physique et psychologique des producteurs avec la collaboration des intervenants du milieu

- Un plan d'action permettant de sensibiliser et d'outiller les producteurs agricoles et les intervenants en santé mentale au niveau de la détresse psychologique a été produit et diverses actions ont été menées.
- Un réseau de plus d'une cinquantaine de personnes « sentinelles » a été formé en Chaudière-Appalaches permettant d'agir comme relais entre les personnes ayant des idées suicidaires et les ressources d'aide.
- Des collaborations et échanges ont lieu entre les représentants de la Fédération et la travailleuse de rang de la Chaudière-Appalaches, Mme Nancy Langevin, pour des interventions en matière de détresse psychologique.

UPA Mutuelle de prévention – prévenir ensemble et économiser

Les producteurs agricoles qui ont adhéré à la Mutuelle voient leur cotisation à la CSST diminuer avec les années. Quelque 150 entreprises sont membres en Chaudière-Appalaches.

La prime à la CSST tient compte de la performance globale des fermes regroupées à la Mutuelle de prévention, et permet ainsi de réaliser des économies intéressantes à compter de la quatrième année de participation, tout en étant actives en santé et sécurité au travail.

Un conseiller en prévention de la Fédération se déplace chez le producteur et l'aide à mettre en place un programme de prévention réaliste et adapté à l'entreprise, le tout de façon volontaire. M. Frank St-Pierre, Mme Lynda Deschênes, Mme Karine Phaneuf et Mme Florence Dallaire-Turmel agissent à titre de conseillers pour la Mutuelle de prévention dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Mme Florence Dallaire-Turmel, spécialisée en gestion de la santé et de la sécurité au travail, s'est jointe à l'équipe de conseillers en cours d'année et pourra vous accompagner en prévention sur votre entreprise.

Service de comptabilité et de fiscalité

SCF CHAUDIÈRE APPALACHES INC.
Société de comptables professionnels agréés

L'équipe prend de l'expansion et vous invite à profiter de l'expertise des comptables de SCF Chaudière-Appalaches inc.

SCF Chaudière-Appalaches inc. met à la disposition des productrices et producteurs agricoles de la Chaudière-Appalaches une équipe de 26 comptables, dont 4 fiscalistes. La clientèle de ce cabinet-comptable est exclusivement composée d'entreprises agricoles ou forestières. Les services offerts sont les mêmes que les services des grands cabinets-comptables. Que ce soit pour de la tenue de livres ou de la planification fiscale en vue d'un transfert de ferme, les honoraires facturés sont très compétitifs. L'expérience des comptables dans ce secteur particulier des affaires permet de rendre des services comptables de haut niveau.

Notre bureau de Saint-Georges se situe au 2550, 127e Rue. On y retrouve 18 comptables en permanence, alors qu'au bureau de Sainte-Marie situé au 1135, boulevard Vachon Nord, on y retrouve 8 comptables en permanence. L'équipe de quatre fiscalistes assure le service tant à Sainte-Marie qu'à Saint-Georges.

L'année dernière, le SCF a fait :

- 6 200 déclarations de revenus de particuliers;
- 970 déclarations de revenus de compagnies;
- 1 053 formulaires d'Agri-stabilité et d'Agri-investissement;
- la tenue de livres pour 236 entreprises agricoles;
- le service de paie pour 322 entreprises agricoles;
- de nombreux mémos fiscaux pour faciliter le transfert de ferme.

Vous pouvez prendre un rendez-vous avec l'un de nos professionnels en téléphonant au 418 228-5588, ou au 418 386-5588 ou au 1 888 938-3872.

Bon succès à tous nos clients et clientes !

Marc-Ange Doyon, CPA auditeur, CGA
Président-directeur général
SCF Chaudière-Appalaches inc.

COMPTABLES AU SCF CHAUDIÈRE-APPALACHES INC.

Nom		Courriel	Poste
Carole Carrier	CPA, CGA	carole.carrier@scfcpa.ca	1256
Marc-Ange Doyon	CPA auditeur, CGA, président-directeur général	marc-ange.doyon@scfcpa.ca	1236
Stéphany Dubois	CPA auditrice	stephany.dubois@scfcpa.ca	2021
Josée Gagnon	CPA, CGA	josee.gagnon@scfcpa.ca	1272
Josée Goulet	CPA auditrice, CA	josee.goulet@scfcpa.ca	2013
Michaël Goulet	CPA, CGA	michael.goulet@scfcpa.ca	1286
Émilie Jacques	CPA, CMA	emilie.jacques@scfcpa.ca	1227
Marie-Pier Jacques	CPA, CGA	marie-pier.jacques@scfcpa.ca	1203
Simon Lacasse	CPA, CMA	simon.lacasse@scfcpa.ca	1235
Julie Lajoie	CPA, CMA	julie.lajoie@scfcpa.ca	1221
Cynthia Leclerc	CPA, CGA, directrice de la trésorerie	cynthia.leclerc@scfcpa.ca	2010
Suzanne Maheu	CPA, CGA	suzanne.maheu@scfcpa.ca	1241
Ghislain Marois	CPA auditeur, CGA, directeur des ressources humaines	ghislain.marois@scfcpa.ca	1258
David Milot	CPA, CA, M. Fisc.	david.milot@scfcpa.ca	1257
Anthony Morin	CPA, CMA	anthony.morin@scfcpa.ca	2005
Lucie Poulin	Comptable	lucie.poulin@scfcpa.ca	1290
Martin Poulin	CPA auditeur, CGA, directeur des opérations	martin.poulin@scfcpa.ca	1262
Rémi Poulin	Comptable	remi.poulin@scfcpa.ca	1273
Simon Poulin	CPA auditeur, CGA, directeur de la fiscalité	simon.poulin@scfcpa.ca	1220
Patrick Quirion	CPA, CMA	patrick.quirion@scfcpa.ca	1224
Catherine Rodrigue	CPA auditeur, CA	catherine.rodrigue@scfcpa.ca	1287
Madeleine Rodrigue	CPA auditeur, CA	madeleine.rodrigue@scfcpa.ca	1259
Claudia Roy	Comptable	claudia.roy@scfcpa.ca	1247
Jennifer Thompson	CPA, CA, M. Fisc.	jennifer.thompson@scfcpa.ca	2019
Ghislain Turcotte	CPA, CGA	ghislain.turcotte@scfcpa.ca	2018
François Vachon	CPA, CGA	francois.vachon@scfcpa.ca	2015

Services offerts par votre Fédération

POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Chaudière-Appalaches

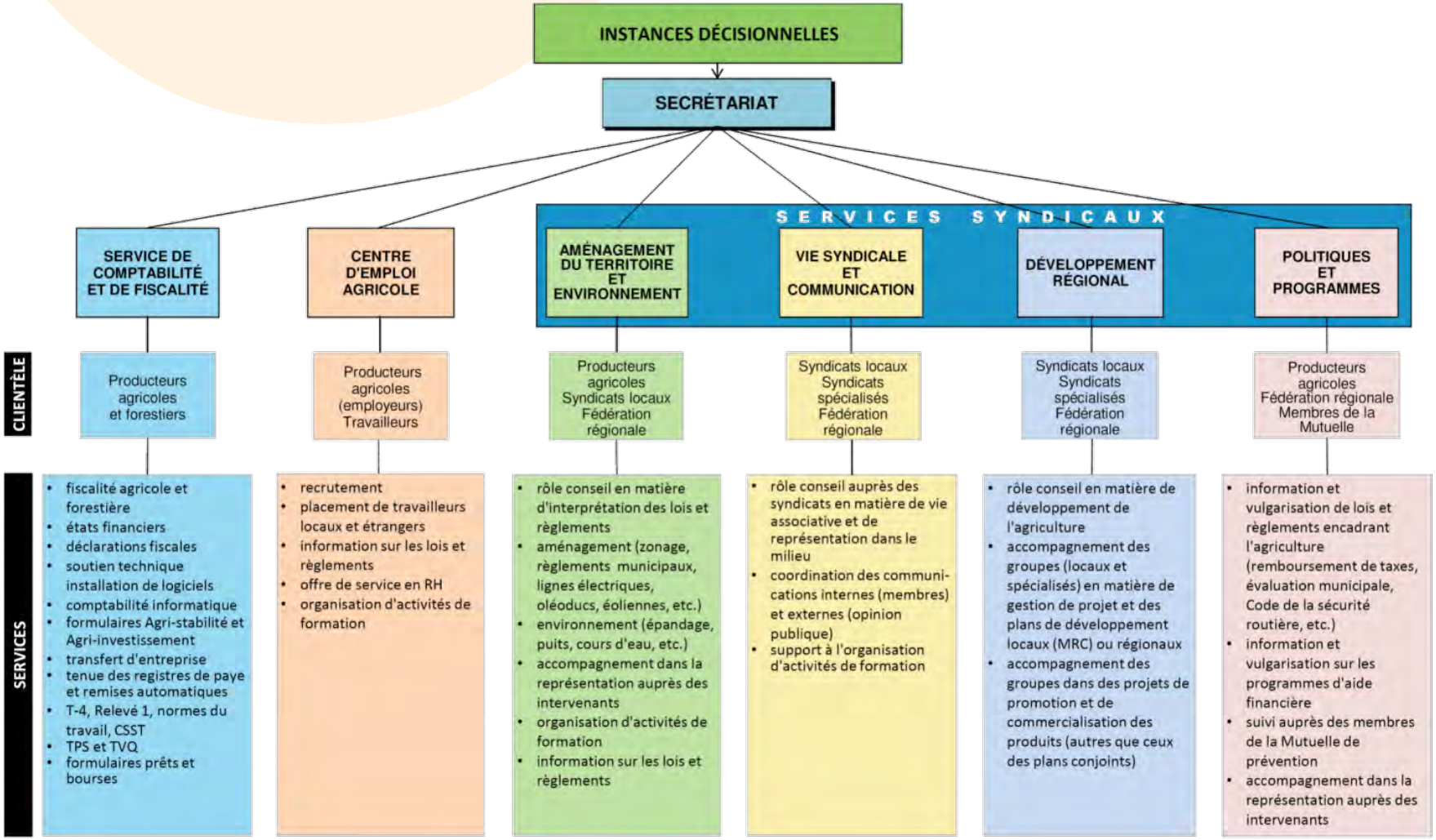

Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches

2550, 127e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1
Téléphone 418 228-5588 • 1 888 938-3872 • Télécopieur 418 228-3943 • www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca
Centres de services :
• Sainte-Marie 1135, boulevard Vachon Nord (Québec) G6E 1M9 • Tél. 418 386-5588
• La Pocatière 1120, 6e Avenue, bureau 100 (Québec) G0R 1Z0 • Tél. 418 856-3044

Ressources au service des productrices et producteurs de la Chaudière-Appalaches

au 31 juillet 2017

Vie syndicale et communications

Geneviève Lapointe, responsable vie syndicale (Beauce-Sartigan, Érabeauce, Des Etchemins, Robert-Cliche)	Support aux syndicats locaux Membership à l'UPA
Claire P. Beaulieu, agente à la vie syndicale (L'Islet, Montmagny)	
Jean-Philippe Carrier, agent à la vie syndicale (Appalaches, Dorchester, Lévis, Lotbinière-Nord)	
François Gamache, agent à la vie syndicale (Nouvelle-Beauce)	
Marc-Antoine Parent, agent à la vie syndicale (Lotbinière-Sud)	
Karine Phaneuf, agente à la vie syndicale (Bellechasse)	
Frédéric Poulin, responsable des communications	Support aux syndicats locaux et à la Fédération régionale : communications et valorisation de l'agriculture et de la profession
Lucie Smith (UPA Longueuil)	Liste des producteurs agricoles – cotisation

Services aux groupes spécialisés

Alain Roy, secrétaire	Acériculteurs – Beauce Oeufs – Est-du-Québec Volailles – Est-du-Québec
Lynda Deschênes, secrétaire	Acériculteurs – Côte-du-Sud Acériculteurs – Appalaches-Beauce-Lotbinière Répondante : ovins
François Gamache, secrétaire	Bovins – Chaudière-Appalaches Nord Bovins – Chaudière-Appalaches Sud
Cédric Fortin, secrétaire	Lait – Chaudière-Appalaches Sud Agricultrices - Chaudière-Appalaches Ouest Répondant : lapins, chèvres, autres productions animales et végétales (dont grains)
Michaël Létourneau, secrétaire Micheline Garon, adjointe	Lait – Chaudière-Appalaches Nord
Marc-Antoine Parent, secrétaire	Porcs – Beauce Porcs – Deux Rives
Audrey Dionne, secrétaire	Relève – Chaudière-Appalaches (LARACA)
Claire P. Beaulieu, répondante	Agricultrices Chaudière-Appalaches Est

Aménagement–Environnement	
Pierre Giguère, responsable Chantale Dubé, aménagiste Sylvain Milot, aménagiste Kathryn Vachon, conseillère en environnement Rose-Marie Dumas, aménagiste	Réglementation environnementale, réglementation municipale, infrastructures publiques (oléoduc, éoliennes…), PDZA, application LPTAA/relations CPTAQ, cours d'eau et bassins versants
Développement régional	
Pierre Giguère, responsable	Politiques de développement régional Agrotourisme
Marc-Antoine Parent, conseiller Jean-Philippe Carrier, conseiller	Commercialisation des produits agricoles (circuits courts, marchés publics, marchés institutionnels…)
Politiques et programmes agricoles	
Alain Roy, répondant	Petites annonces site Web : foin, fermes, forfait…, sécurité du revenu, taxation foncière, assurance-récolte, tarifs Hydro-Québec
Alain Roy, répondant Frank St-Pierre, répondant	Sécurité routière
Chantale Dubé, répondante Sylvain Milot, répondant	Effarouchement des oies
Chantale Dubé, responsable	Faune
Frank St-Pierre, responsable	Prévention des accidents à la ferme
Lynda Deschênes, conseillère Karine Phaneuf, conseillère Frank St-Pierre, conseiller Florence Dallaire-Turmel, conseillère	Mutuelle de prévention
Sandy Roy, répondante	Formation agricole
Centre d'emploi agricole	
Johanne Gagnon, responsable	CEA – Saint-Georges
Florence Dallaire-Turmel, conseillère	CEA – Sainte-Marie
Karine Phaneuf, conseillère	CEA – Sainte-Marie Services-conseils RH – producteurs-employeurs
Frank St-Pierre, responsable	CEA – La Pocatière Services-conseils RH – producteurs-employeurs
Direction régionale	
Roch Poulin, directeur régional Pierre Giguère, directeur adjoint Cynthia Leclerc, directrice des finances Maxime Bolduc-Poulin, conseiller RH	Coordination des instances, support aux représentations des élus, gestion des immeubles Gestion des finances Gestion du personnel

Répertoire

Nom		*Courriel*	*Poste*
Claire P. Beaulieu	Agente à la vie syndicale; agricultrices est – Centre de services La Pocatière	cbeaulieu@upa.qc.ca	3100
Patricia Bédard	Technicienne comptabilité et fiscalité	pbedard@upa.qc.ca	1237
Jacinthe Blanchet	Secrétaire réceptionniste-téléphoniste	jblanchet@upa.qc.ca	1200
Linda Bolduc	Secrétaire comptabilité et fiscalité	lbolduc@upa.qc.ca	1276
Valérie Boucher	Secrétaire Services syndicaux	vboucher@upa.qc.ca	1265
Caroline Boutin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	cboutin@upa.qc.ca	1270
Sonya Busque	Secrétaire comptabilité et fiscalité	sbusque@upa.qc.ca	1231
Jean-Philippe Carrier	Agent à la vie syndicale et à la commercialisation – Centre de services Sainte-Marie	jpcarrier@upa.qc.ca	2016
Evelyne Castonguay	Secrétaire-réceptionniste – Centre de services La Pocatière	ecastonguay@upa.qc.ca	3000
Jolyane Caux	Adjointe administrative comptabilité et fiscalité – Centre de services Sainte-Marie	jcaux@upa.qc.ca	2011
Jessica Chouinard	Secrétaire-réceptionniste – Centre de services Sainte-Marie	jessicachouinard@upa.qc.ca	2001
Marie-France Dallaire	Secrétaire comptabilité et fiscalité	mfdallaire@upa.qc.ca	1291
Lynda Deschênes	Agente à la vie syndicale et secteurs acériculture et prévention	ldeschenes@upa.qc.ca	1225
Audrey Dionne	Agente à la vie syndicale, secteur relève agricole – Centre de services La Pocatière	adionne@upa.qc.ca	3207
Guy Dionne	Technicien comptable - Centre de services La Pocatière	gdionne@upa.qc.ca	3208
Christiane Doyon	Secrétaire comptabilité et fiscalité – Centre de services Sainte-Marie	christianedoyon@upa.qc.ca	2017
Chantale Dubé	Aménagiste - Centre de services La Pocatière	cdube@upa.qc.ca	3114
Rose-Marie Dumas	Aménagiste et agente à la vie syndicale	rmdumas@upa.qc.ca	1229
Stéphanie Faucher	Secrétaire comptabilité et fiscalité	sfaucher@upa.qc.ca	1253
Cédric Fortin	Responsable des secteurs lait, agricultrices ouest, productions en développement	dsamson@upa.qc.ca	1267
Christine Fortin	Adjointe administrative	cfortin@upa.qc.ca	1232
Jocelyne Fournier	Secrétaire comptabilité et fiscalité	jfournierbreton@upa.qc.ca	1271
Johanne Gagnon	Responsable du Centre d'emploi agricole	jgagnon@upa.qc.ca	1223
François Gamache	Agent à la vie syndicale et secteur bovin – Centre de services Sainte-Marie	fgamache@upa.qc.ca	2008
Micheline Garon	Responsable du secteur lait – Centre de services La Pocatière	michelinegaron@upa.qc.ca	3101
Pierre Giguère	Directeur régional adjoint; responsable aménagement et développement régional	pgiguere@upa.qc.ca	1229
Luce Gilbert	Secrétaire comptabilité et fiscalité	lgilbert@upa.qc.ca	1234
Sylvie Jolicoeur	Secrétaire-réceptionniste comptabilité et fiscalité	sjolicoeur@upa.qc.ca	1242
Sylvain Jolin	Technicien comptabilité et fiscalité; répondant à l'informatique	sjolin@upa.qc.ca	1284
France Labbé	Technicienne au Service de comptabilité et fiscalité	flabbe@upa.qc.ca	1285
Maryse Labranche	Adjointe administrative comptabilité et fiscalité	mlabranche@upa.qc.ca	1226
Pauline Lacasse	Secrétaire Services syndicaux	placasse@upa.qc.ca	1244
Geneviève Lapointe	Responsable du secteur vie syndicale	glapointe@upa.qc.ca	1230
Johannie Lebel	Technicienne comptabilité et fiscalité	jlebel@upa.qc.ca	1280
France Lessard	Secrétaire comptabilité et fiscalité	flessard@upa.qc.ca	1278
Lorraine Lizotte	Secrétaire – Centre de services La Pocatière	llizotte@upa.qc.ca	3104
Denise Marceau	Secrétaire comptabilité et fiscalité	dmarceau@upa.qc.ca	1238
Sylvain Milot	Aménagiste – Centre de services Sainte-Marie	smilot@upa.qc.ca	2002
Nicole Morin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	nmorin@beauce.upa.qc.ca	1275
Marc-Antoine Parent	Agent à la vie syndicale et à la commercialisation, secteur porcin – Centre de services Sainte-Marie	maparent@upa.qc.ca	2004
Hélène Pelchat	Secrétaire comptabilité et fiscalité	hpelchat@upa.qc.ca	1245
Karine Phaneuf	Agente à la vie syndicale et conseillère à la main-d'œuvre agricole	kphaneuf@upa.qc.ca	2014
Brenda Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	bpoulin@upa.qc.ca	1249
Claude Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	cpoulin@upa.qc.ca	2006
Diane Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	dpoulin@upa.qc.ca	1234
Frédéric Poulin	Responsable des communications	fpoulin@upa.qc.ca	1264
Martine L. Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	martinepoulin@upa.qc.ca	1282
Maxime Bolduc-Poulin	Conseiller en ressources humaines	mbolducpoulin@upa.qc.ca	1240
Mireille Poulin	Technicienne comptabilité et fiscalité	mireillepoulin@upa.qc.ca	1233
Roch Poulin	Directeur régional et secrétaire de la Fédération	rochpoulin@upa.qc.ca	1243
Alexandra Rainville	Secrétaire Services syndicaux – Centre de services Sainte-Marie	arainville@upa.qc.ca	2020
Alain Roy	Responsable du secteur politiques et programmes agricoles et secteurs acériculture, œufs, volaille	alainroy@upa.qc.ca	1255
Chantal Roy	Technicienne comptabilité et fiscalité	chantalroy@upa.qc.ca	2003
Linda Roy	Secrétaire Services syndicaux	lroy@upa.qc.ca	1266
Sandy Roy	Répondante en formation agricole	sroy@upa.qc.ca	1239
Natacha Rubenovitch	Technicienne comptabilité et fiscalité	nrubenovitch@upa.qc.ca	1246
Frank St-Pierre	Responsable du Centre d'emploi agricole – Centre de services La Pocatière	fstpierre@upa.qc.ca	3103
Sonia Talbot	Secrétaire Services syndicaux	stalbot@upa.qc.ca	1248
Sabrina Tanguay	Secrétaire comptabilité et fiscalité	stanguay@upa.qc.ca	1269
Dany Turmel	Secrétaire comptabilité et fiscalité	dturmel@upa.qc.ca	1202
Florence Dallaire-Turmel	Conseillère en prévention	fdallaireturmel@upa.qc.ca	2009
Kathryn Vachon	Conseillère en environnement	kvachon@upa.qc.ca	2012

PROCÉDURES DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Article 1 - Droit de parole

Lorsqu'un délégué, ou toute autre personne qui a le droit de parole dans une assemblée, désire participer au débat, il se lève et demande la parole au président. Si plus d'un délégué demande la parole en même temps, le président établit l'ordre de priorité. Pendant qu'un délégué a la parole, il ne s'adresse qu'au président, jamais à un autre membre de l'assemblée, se borne à la question et évite toute personnalité.

Article 2 - Les propositions

A) Toute proposition est d'abord présentée par un délégué et appuyée par un deuxième. La proposition est ensuite étudiée par l'assemblée qui, après le débat, exprime son avis au moyen d'un vote.

B) Lorsqu'un délégué désire faire une proposition, il se lève, demande la parole au président et fait sa proposition. Si la proposition est dans l'ordre et appuyée, le président la propose à l'assemblée pour étude.

C) Une fois déclarée dans l'ordre par le président et lue à l'assemblée, la proposition est la propriété de celle-ci, et le proposeur ne peut la retirer sans le consentement de cette assemblée.

Article 3 - Le débat

A) Le débat s'engage à la suite du proposeur qui, de droit, peut prendre la parole le premier.

Celui qui l'a appuyé prendra la parole ensuite s'il le désire. Puis, viendront les autres participants. Le proposeur a également le droit de parler le dernier sur sa proposition.

B) Le temps maximum alloué à chaque participant au débat est de cinq (5) minutes. Lorsque tous ceux qui voulaient participer au débat l'ont fait, un délégué qui a déjà pris la parole peut parler une seconde fois s'il a de nouvelles considérations à soumettre.

C) Au cours du débat, toute proposition peut être modifiée par voie d'amendement et tout amendement doit être appuyé.

D) Aucun amendement qui a pour effet d'annuler la proposition principale ne doit être admis pour discussion. L'amendement ne doit pas non plus être de nature à faire de la proposition principale une nouvelle proposition.

E) On peut faire un sous-amendement pour modifier un amendement, mais un sous-amendement ne peut être amendé. Si le sous-amendement est battu et s'il n'y a pas d'autre sous-amendement proposé, on vote sur l'amendement.

F) Si l'amendement est battu et s'il n'y a pas de nouvel amendement, on vote sur la proposition principale.

G) Tant qu'une proposition n'est pas décidée, aucune autre n'est reçue à moins que ce ne soit pour l'amender, la différer ou la renvoyer à un comité.

Article 4 - Le vote

A) Quand le vote est appelé par le président et accepté par la majorité de l'assemblée, toute discussion cesse et le vote se prend.

B) Un délégué peut exiger que la question sous délibération soit mise aux voix sur proposition dûment appuyée par un autre délégué, et acceptée par la majorité de l'assemblée. Toute discussion cesse alors et le vote se prend.

C) Le vote se prend à main levée, ou par "assis et levé", ou par vote individuel ouvert, ou par scrutin secret. Deux délégués peuvent exiger que la question sous délibération soit mise aux voix par scrutin secret. Aux élections des officiers, le vote se prend toujours au scrutin secret.

D) Le président n'a droit de vote qu'au scrutin secret ou au cas de partage égal des voix, alors que son vote est prépondérant. Dans ce dernier cas, le président peut aussi, s'il le juge à propos, appeler un second vote et ne trancher la question que s'il y a un deuxième partage égal des voix.

Article 5 - Question de privilège

A) Si un délégué croit que sa réputation ou celle de l'organisation est en danger, ou s'il y a lieu de réprimer le désordre ou de se plaindre des conditions matérielles, du lieu de la réunion ou autres faits analogues, il est justifié de soulever une question de privilège qui a le pas sur les autres questions d'un ordre inférieur.

B) Avec le point d'ordre, c'est la seule proposition qui permet d'interrompre un orateur. C'est au président qu'il appartient de décider, sauf appel à l'assemblée, si le privilège invoqué est réel ou non.

C) La question de privilège n'a pas besoin d'être appuyée et n'est pas discutée.

Article 6 - Point d'ordre

A) Le point d'ordre et la question de privilège sont les seuls moyens légitimes d'interrompre un autre délégué pendant qu'il parle, exception faite, avec le consentement de l'orateur, des questions pouvant être posées par l'entremise du président.

B) Si un délégué croit qu'une expression imprécise a été employée, qu'un argument déplacé a été introduit ou qu'une règle de procédure a été violée, il est justifié de soulever un point d'ordre et d'interrompre l'orateur.

C) Le point d'ordre doit être spécifié clairement et d'une manière précise. Le président décide sans débat.

UPA POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR Chaudière-Appalaches

SCF CHAUDIÈRE APPALACHES INC.

Société de comptables professionnels agréés

PARTOUT EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

UNE ÉQUIPE DE

26 COMPTABLES DONT 4 FISCALISTES

- **Planification fiscale**
- **Déclarations de revenus**
- **Comptabilité**
- **Agri-stabilité**
- **Transferts de ferme et de boisé**
- **Et plus encore !**

Édifice de l'UPA
2550, 127e Rue
Saint-Georges
G5Y 5L1

SANS FRAIS
1 888 938-3872

TÉLÉPHONE
418 228-5588

TÉLÉCOPIEUR
418 228-3943